Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 7 (1992)

Heft: 1: Gazette

Rubrik: Europe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Groupe de Spécialistes sur la formation aux savoir-faire et métiers du patrimoine

EUROPE

Rencontre à Copenhague, Danemark

C'est à Copenhague, les 12 et 13 septembre 1991 qu'a eu lieu une nouvelle rencontre du 'Groupe de Spécialistes sur la formation aux savoir-faire et métiers du patrimoine' du Conseil de l'Europe, rencontre d'un intérêt particulier car elle accueillait pour la première fois des représentants des pays d'Europe de l'Est.

Cette nouvelle situation n'est pas sans présenter certaines difficultés qui se sont déjà faites sentir au niveau de l'organisation. Le groupe auparavant relativement petit de spécialistes compte désormais 34 personnes. Mis à part les complications qui surgissent lorsque l'on désire discuter librement au sein d'un groupe de 34 personnes, les participants ont également été confrontés à de réels problèmes linguistiques. Ce genre de problèmes avait déjà auparavant parfois été un obstacle aux relations avec les représentants de la Turquie; cette fois-ci le problème s'est posé très nettement avec les représentants de l'Union Soviétique et de tous les pays de l'Est.

Un autre problème est également apparu, les participants à cette rencontre sont soit des représentants de centres artisanaux de formation, soit des représentants d'institutions qui se préoccupent des problèmes de l'artisanat et de la conservation des monuments historiques et donc qui travaillent en étroite collaboration avec l'administration: les délégués des pays d'Europe occidentale sont tous intégrés dans des stuctures bien définies, sont les représentants d'une conception de la conservation des monuments historiques prise dans le sens large du terme pour qui le Conseil de l'Europe en tant que structure supranationale est un partenaire connu.

Cela n'est pas le cas pour les délégués des pays d'Europe de l'Est. Ces pays ne disposent guère de centres artisanaux de formation. Par ailleurs les structures administratives sont à l'heure actuelle dans ces pays tout à fait désorganisées et il n'y a pour ainsi dire pas de services responsables de la conservation des monuments historiques. Il faut bien sûr comprendre que les priorités sont différentes dans ces pays, lorsqu'il s'agit tout d'abord d'assurer le ravitaillement de la population, la conservation des monuments historiques ne peut pas prendre l'importance qu'elle a dans les pays d'Europe occidentale. A cela s'ajoute que le Conseil de l'Europe en tant qu'institution ou instance démocratique est tout à fait inconnu des représentants de ces pays.

Au cours des quatre à cinq dernières années, les représentants des pays jusqu'ici membres ont établi une certaine forme de collaboration dans le cadre du Conseil de l'Europe. Un bulletin a été créé qui tout d'abord a été consacré à la présentation des différents centres de formation professionnelle. Les responsables désirent dorénavant ouvrir les colonnes de ce bulletin à l'étude et à l'examen des problèmes techniques communs aux différents pays. Ce serait là un grand pas dans la bonne direction car pour pouvoir élaborer en commun des conseils techniques de qualité, il est nécessaire de faire preuve d'une certaine éthique dans le domaine de la conservation des monuments historiques, ce qui n'est pas toujours évident dans le monde de l'artisanat.

Le groupe des 'anciens' représentants a mis au point un projet qui doit permettre, au moyen d'un questionnaire, d'établir un répertoire des diverses formations existantes. La réalisation de ce projet ne va pas sans d'énormes difficultés; le but serait de pouvoir comparer les différentes formations au niveau européen; mais les systèmes scolaires sont différents d'un pays à l'autre; à cela s'ajoute un autre problème, les pays méridionaux proposent des cours de formation pour les chômeurs dans le domaine de l'artisanat spécialisé, cours que l'on peut difficilement classifier.

La question numéro un pour le Groupe de Spécialistes et également pour le Conseil de l'Europe est la suivante: comment intégrer les pays d'Europe de l'Est dans les travaux du Groupe? Au niveau de l'organisation il a été décidé de diviser le Groupe en deux; un groupe, sous la direction de Wolfdietrich Elbert, Venise, se consacrera à la recherche de solutions pour résoudre les problèmes techniques communs, un autre groupe, sous la direction de Jan Rosvall, Göteborg, se penchera sur les questions relatives au milieu dans lequel évolue l'artisanat. Les deux groupes se rencontreront à la fin de l'année. Il est par ailleurs prévu de consacrer un des prochains numéros du bulletin 'Métiers du patrimoine' aux pays d'Europe de l'Est en espérant que cela permettra de mieux comprendre leurs structures et leurs problèmes. Cette nouvelle situation représente un défi pour le Groupe de Spécialistes qui a bien du travail en perspective.

MB